

## **Fiche R3-3 Clarifier les rôles vis-à-vis de la gestion du site, les préoccupations et attentes, la question posée**

(au niveau des acteurs rassemblés)

**Pourquoi :** (autre Fiche R3-1 p 138)

- Un préalable pour un dialogue efficace est de comprendre qui sont les interlocuteurs, et qui fait quoi dans la gestion du site ou des risques. Le retour d'expérience en France a mis en évidence une méconnaissance réciproque des acteurs professionnels de la gestion des sites pollués et des représentants des populations, en termes de rôles, de fonctionnement, de préoccupations et d'attentes.
- Des confusions des rôles sont apparues, sources majeures d'incertitudes, d'inquiétudes, de malentendus, de mécontentes, de suspicions réciproques, pouvant conduire à une escalade de la crise et au rejet des solutions proposées (§ 5.3 p 53, Exemple 46 p 123, Exemple 70 p 153). Par ex., le partage des rôles entre l'expertise et la décision n'est pas acquis d'emblée pour les populations, qui aimeraient que les experts décident davantage. Cette méconnaissance initiale doit être surmontée.
- Pour éviter les confusions, il est important que chaque acteur reste bien dans son rôle, connu et accepté par les autres parties. Et ce avec d'autant plus de rigueur que le contexte (émotionnel, personnalisé, éventuellement conflictuel,...) et l'empathie peuvent inciter à en sortir (pour rendre service, résoudre les problèmes) : des écarts sur ce point exposeront à des marches arrières difficiles, vite inacceptables par les autres parties.
- Au delà de la question des "risques sanitaires" souvent mise en avant, les préoccupations et les attentes des différents acteurs par rapport au site peuvent être multiformes, au sein d'un large contexte d'interactions entre eux et avec le territoire (Figure 6 p 34). Souvent, des préoccupations et attentes sont occultées, mais pas moins déterminantes (§ 4.4.1 p 33). Il apparaît essentiel de bien cerner le contexte et ses enjeux, et de les intégrer dans la stratégie d'implication des populations et de gestion du site, pour répondre effectivement aux besoins réels et favoriser *in fine* une bonne adhésion des populations aux réponses apportées (§ 4.4.2). Cela implique le cas échéant de reformuler la question posée par le site. La reformulation de la question posée fait d'ailleurs partie des bonnes pratiques de dialogue, elle peut favoriser le dialogue entre les intervenants.

**Objectifs :**

- Clarifier la situation des acteurs et des intervenants (rôle dans la gestion du site, fonctionnement,...), le contexte et ses enjeux, la question complète posée par le site (intégrant les perceptions des acteurs, en particulier des populations).
- Au besoin identifier et combler les lacunes et déséquilibres en terme d'acteurs représentés.

**Limites :** (autre Fiche R3-1 p 138)

L'exhaustivité est hors de portée : certains enjeux et éléments de contexte paraissent imprévisibles (Exemple 95 p 175, Exemple 65 p 146, Exemple 121 p 282,...) Des imprévus sont à "prévoir", la spontanéité et la réactivité resteront de mise. L'expérience des intervenants pourra toutefois réduire la part d'imprévu (Exemple 96 p 175).

**Comment :**
**1<sup>er</sup> niveau**

Comment	Qui	Quand
Les intervenants se présentent sans ambiguïté : rôles, fonctionnements, rattachements, financements, liens avec le site ou d'autres parties, préoccupations, attentes, intentions, objectifs, contraintes vis-à-vis du site, limites quant à la question qu'ils peuvent traiter. Ce en particulier (mais pas uniquement) <i>pour les réalisateurs d'étude et les experts critiques éventuels</i> . Recourir le cas échéant à une déclaration de conflits d'intérêts clarifiant ces différents liens et rattachements (Exemple 64 ci-dessous).	Resp. Implic <sup>o</sup> Resp. acteurs	Début de l'implication, et lors de rendus d'études
Notamment, la DRIRE explique aux populations les mécanismes internes empêchant ou limitant les conflits d'intérêts entre sa composante "industrie" et sa composante "environnement"(cf. Exemple 46 p 123, et FAQ 21).	Resp. DRIRE sur le dossier	Début de l'implication
Les responsables du processus d'implication expliquent la répartition des rôles entre acteurs dans la gestion d'un site pollué. Veiller en particulier à la bonne compréhension (et si possible acceptation) par tous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la séparation entre expertise et décision.</li> <li>• De la maîtrise des études et travaux par le maître d'ouvrage, souvent aussi "pollueur" (§ 5.5).</li> <li>• De l'organisation des administrations (§ 5.5).</li> </ul>	Resp. Implic <sup>o</sup> Resp. acteurs MO et PP	Début de l'implication Rappels au delà
S'appuyer, à titre purement indicatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les enjeux et éléments de contexte identifiés dans l'état de l'art comme potentiellement déterminants dans la gestion d'un site (Tableau 6 à Tableau 8, Fiche R2-3 p 118).</li> <li>• Sur les facteurs de perception des risques de l'Encadré 13 p 122 et sur la grille d'analyse du profil des intervenants de l'Annexe 3.</li> </ul>	Resp. Implic <sup>o</sup> Resp. acteurs	Début de projet et au delà
Le cas échéant, adopter une nouvelle formulation de la question posée -avec tact, si l'analyse et la question reformulée touchent à des préoccupations considérées comme "incorrectes" ou "taboues" (mixité sociale, valeur foncière,...). Rappeler la légitimité de ces préoccupations et le besoin de les prendre en compte pour bien traiter la question posée. Eventuellement, laisser certains points implicites.		

**2<sup>e</sup> niveau**

Comment	Qui	Quand
Les intervenants se présentent selon l'ensemble des caractéristiques clés au regard de leur implication (Encadré 12 p 113 et note 35 p 111).	Resp. Implic <sup>o</sup> Resp. acteurs	Début de projet
Les intervenants débattent des préoccupations et attentes des uns et des autres.	Resp. acteurs	Début de projet et au delà
Les intervenants partagent leur propres recensements et analyses des enjeux (Fiche R2-2, Fiche R2-3).	Resp. acteurs	

### Contre-exemples :

- Exemple 70 : Méconnaissances des rôles et manques de règles p 153.

### Exemples à suivre :

- Déclaration d'intention du maître d'ouvrage face à un mouvement initial de défiance envers un industriel lors d'une reconversion de site : Encadré 3 p 28.
- Partage avec les différents acteurs de l'étude sociologique de terrain à *Champlan* : Exemple 48 p 124.
- Aux Etats-Unis, l'inventaire des parties prenantes et de leurs préoccupations / attentes dressé par l'ATSDR (2005b) et l'US EPA (2005a) dans la gestion des sites pollués est public, à travers le plan d'implication des populations (Exemple 45 p 117).

Le site Internet de la bci [sic], groupement d'industriels assurant la maîtrise d'ouvrage du projet d'assainissement de la *décharge industrielle de Bonfol* dans le Jura Suisse, affiche six principes concernant son engagement vis-à-vis de la décharge, en termes de responsabilité, de gestion définitive et temporaire, de concertation et d'information. Ils sont reproduits en Annexe 9. Le premier stipule : « *La bci reconnaît sans restriction sa responsabilité vis-à-vis de la décharge de Bonfol. Elle est bien décidée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour exclure tous les risques pour l'homme et l'environnement. La bci est également prête à en supporter les coûts* ».

Exemple 62 : "*Position paper*" d'un maître d'ouvrage sur ses responsabilités et engagements

- « *Echéancier et niveau d'implication des populations anticipés*
- *Reconnaissance du fait que l'EPA va prendre en considération tous les apports du public, mais peut ne pas être d'accord avec tous ces apports*
- *L'évaluation des risques devrait suivre une politique et être scientifiquement sensée*
- *L'EPA doit respecter les contraintes de la loi Superfund* » (US EPA, 1999)

Un des premiers points de l'implication des populations dans le guide US EPA (2005a) est d'expliquer le rôle de l'US EPA sur le site. De fait, les sites de l'ATSDR et de l'US EPA tournés vers les populations et leur implication expliquent avec une pédagogie soignée les missions, démarches et outils de ces agences, précisant ce qu'est mais aussi ce que n'est pas l'action présentée (ATSDR, 2007 ; US EPA, 2007a).

Exemple 63 : Points clés de la position de l'US EPA (maître d'ouvrage) à discuter en ouverture de l'implication des populations sur un site pollué

Sur le *quartier Sud de Vincennes*, le coordinateur du groupe "évaluations environnementales" du comité scientifique, par ailleurs co-auteur du présent guide, a partagé des débuts professionnels avec les responsables des études commandées par l'ancien exploitant. Ce lien a été signalé au sein du comité scientifique, mais sans affichage officiel dans ce cadre ni vis-à-vis des autres parties prenantes. A lire l'avis du CPP (2002), ce n'était pas la meilleure solution : ce choix pouvait faire peser le risque d'une polémique et d'une suspicion de complaisance envers les auteurs de l'étude.

Dans le même dossier, le service d'Inspection des Installations Classées avait dressé un PV de récolement sur la réhabilitation de l'ancien site industriel entre 1986 et 1999. En 2001, une discussion formelle de ce service devant le comité de suivi sur cet épisode aurait pu clarifier sa position auprès des populations et "démêler" certaines évocations qui en ont été faites. (Source : expert tiers)

Exemple 64 : Possibilités d'amélioration de la transparence des situations des experts à *Vincennes*

*« Sur une ancienne mine d'or (...) [soumise à réhabilitation], lors de la première réunion publique, il est apparu que la principale préoccupation de la population riveraine (anciens mineurs pour certains) n'était pas de savoir quand enfin les tas de déchets arséniés (50% d'arsenic parfois) allaient être évacués, mais simplement si dans le cadre des travaux, un des bâtiments de la mine allait être conservé, voire restauré pour en faire un musée de la mine, de façon à garder la mémoire de ce site. Cette vision et cette préoccupation ne peuvent pas facilement se deviner au départ, même si une fois exprimée, cette demande apparaît légitime et même évidente ».*

(Maître d'ouvrage (ADEME))

Exemple 65 : La réunion publique, lieu d'expression de préoccupations peu prévisibles